



Assemblée Générale 16 janvier 2019

Ordre du jour :

1. Rapport moral et sportif
2. Rapport financier
3. Budget prévisionnel
4. Approbation du projet modificatif du Règlement Intérieur
5. Approbation des règles de remboursement internes à la section
6. Election du bureau
7. Election des représentants au CDL et CDTE
8. Questions diverses

Liste des présents (liste de présence en annexe)

AZUARA	BRIMBEUF	FACOLTOSO
GOMICHO	LACAN	LASNE
RICHARD		

Liste des représentés

CARPENTIER	KAISER	REBOIA

Absents non représentés

	Aucun	
--	-------	--

Le quorum est atteint : 7 présents et 3 représentés sur un effectif de 10 de la section au 31/12/2018, soit une représentation de 100 %.

L'assemblée générale est ouverte le 16/01/2019 à 12h00



Rapport moral et sportif

Messieurs,

Compte tenu des effectifs de la section, nous avons décidé de rééditer la formule des années précédentes en tenant cette Assemblée Générale dans un cadre convivial, propice à discussions et échanges.

Le Président a remercié :

- Les membres du bureau pour leurs diverses activités : Licences et Tirs Contrôlés, Organisations des concours, Plans de Tirs, Notes de Frais, Comptabilité, Achats, ...

Carnet de Tir : l'amélioration commencée l'an passée perdue

- Quasiment aucune relance n'a été nécessaire pour respecter les échéances ; tous les tirs obligatoires ont été réalisés et le service concerné de la Préfecture a ainsi pu en être informé.
- Rappel, bien qu'il soit possible d'informer directement le responsable des Tirs contrôlés, il est rappelé que depuis le 02 septembre 2013, chaque tireur doit déclarer directement ses tirs via notre site web. C'est pertinent quand ces tirs sont réalisés sous le contrôle d'un autre club. Cela évite les relances et avertissements inutiles.

Commission sportive : Assurée par R. BRIMBEUF, elle a encore montré son efficacité. Le Président le remercie au nom de l'ensemble des tireurs très sincèrement, et plus particulièrement pour l'avoir soulagé des tâches associées aux organisations, inscriptions et plans de Tir des différents concours de l'année.

Bilan de la saison sportive

Nombre d'adhérents

10 tireurs motivés forment notre section au 31/12/2018.

Second Club

Comme ces dernières années, il est à signaler l'excellent accueil réservé à nos tireurs dans les différents stands utilisés, principalement celui de Soisy sur Seine. Nos tireurs se sont fortement impliqués dans la vie de ce club. Cela est très apprécié. Nous avons amené des compétences qui n'existaient pas ou étaient limitées. Certains parmi nous ont même pris des responsabilités d'encadrement. Ceci contribue à la conservation de la très bonne image du Club Sportif IBM Paris parmi les clubs d'Ile de France.

Déplacements en compétitions :

Pour la saison écoulée, 11 compétitions vs 16 en 2017

En nombre de participants :

2018 → 50, stable vs 2017
 2017 → 50, en forte baisse vs 2016
 2016 → 60 2015 → 66
 2014 → 50 2013 → 53
 2012 → 44 2011 → 107
 2010 → 124 2009 → 130
 2008 → 96 2007 → 102
 2006 → 108

Constat : La commission sportive confirme cette année encore son efficacité.

Concours	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Amicaux	23	26	36	40	27	26	31	62	62	76	45	53	68	31	42
Départementaux	18	16	20	16	21	22	6	35	48	40	40	25	37	28	31
Régionaux	6	6	2	9	2	5	5	10	14	14	10	2	3	6	
France	3	2	2	2											

Participations stable en légère hausse pour les compétitions officielles.

Médaillés individuels : 14 (16 en 2017)

- 7 Médailles d'Or (6 en 2017)
 - Kaiser (2), Lacan (1), Lasne (1), Richard (3)
- 4 Médailles d'Argent (9 en 2017)
 - Kaiser (2), Lasne (1), Richard (1)
- 3 Médailles de Bronze (2 en 2017)
 - Kaiser (1), Lacan (1), Richard (1)

Médaillés par équipe :

- 5 Médailles d'Or (3 en 2017)

Internet / Communication

L'ensemble des tireurs de la section sont reliés à internet. Les déclarations de frais internes sont réalisées par ce moyen. La page de garde de notre site est accessible à l'URL suivant : <http://tir570.free.fr>.

Pour contacter notre section, une seule adresse email : tir570@free.fr

N'oubliez pas de faire parvenir vos justificatifs au trésorier, **dans les meilleurs délais.**



Carnet de Tir

Le Président rappelle une nouvelle fois qu'il est de la responsabilité de chaque tireur concerné de s'assurer qu'il dispose bien des trois validations annuelles espacées de 2 mois minimum. Aucune relance ne sera plus effectuée. Comme chaque début d'année, un contrôle sera effectué et communication sera faite auprès de la Préfecture.

Remboursement des Notes de Frais individuelles

L'ensemble des notes de frais internes déclarées jusqu'à mi-décembre 2018, via notre site, a été validé. Les montants correspondants ont fait l'objet de chèques individuels remis aux bénéficiaires.

Des erreurs de saisies minimales, (en baisse par rapport à l'année passée), dans l'application sur notre site ont été constatées et corrigées. Il est rappelé que lors des saisies dans les différents champs proposés ; il ne faut rien mettre si le tireur n'est pas concerné. En cas de doute, il faut contacter le Président.

Informations diverses :

Renouvellement des licences : Rien à signaler, tous les tireurs ont renouvelé dans les temps.

Consommables :

Les besoins en consommables ont pu être servis à nos différents tireurs. Merci à JJK pour son aide.

Pour mémoire : Ne pas oublier que les factures de consommables, (pour pouvoir être prises en compte), doivent être faites à l'ordre du Club Sportif IBM Paris, Section Tir et communiquées au trésorier dans les meilleurs délais.

Ce rapport moral et sportif a été présenté par Alain RICHARD, Président en exercice

Vote du rapport moral

Abstention : 0

Contre : 0

Le rapport moral et sportif est adopté à l'unanimité des présents et représentés.



Rapport financier

Compétition

Club sportif IBM de Paris

Section Tir		31 décembre 2018			
Compte de résultat au					
Charges			Produits		
	2018	2017		2018	2017
Cotisations Club sportif	0.00	0.00	Subvention CDL Loisir	0.00	0.00
Affiliation section (Fédération/Ligue)	124.00	124.00	Subvention CDL Compétition	2 284.14	1 109.30
Licences	750.00	740.00	Cotisations perçues	1 250.00	935.00
Rémunération Professeurs	0.00	0.00	Participation Equipements	0.00	0.00
Participation sur activités	1 787.57	777.52	Produits Financiers	0.00	0.00
Achat d'équipement	700.79	0.00	Subvention Exceptionnelle	113.60	0.00
Frais Administratifs	0.00	26.28	Autres produits	10.00	202.70
Frais Financiers	0.00	0.00			
Autres	132.95	447.71			
Solde de l'exercice positif	162.43	131.49	Solde de l'exercice négatif	0.00	0.00
Total	3 657.74	2 247.00	Total	3 657.74	2 247.00

Le Président : *Alain RICHARD* Le Trésorier : *Rene BRIMBEUF*

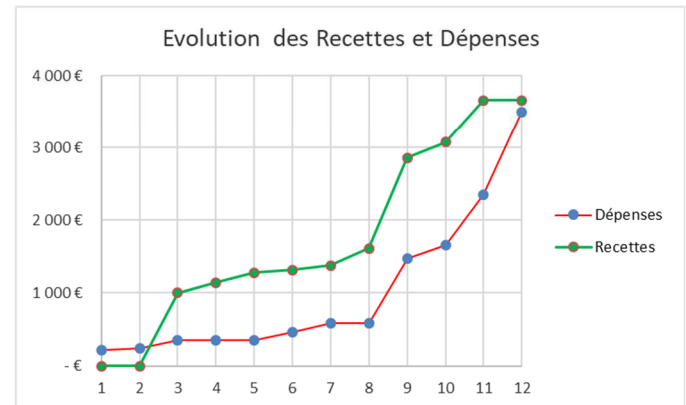
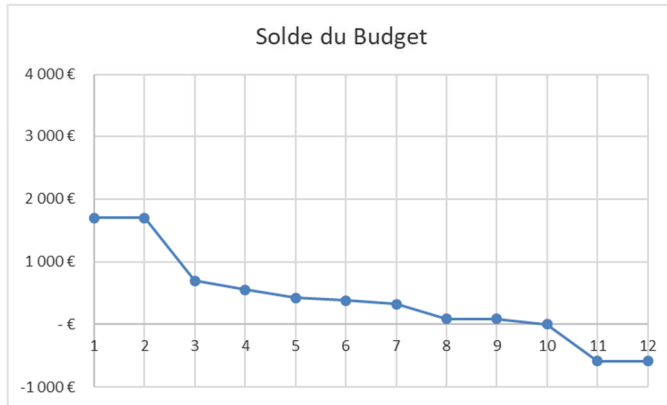
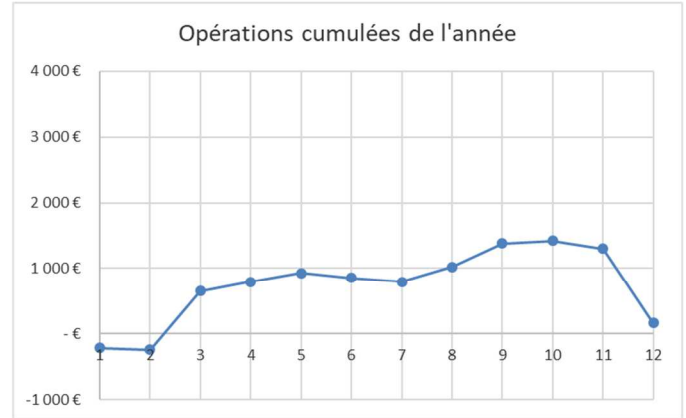
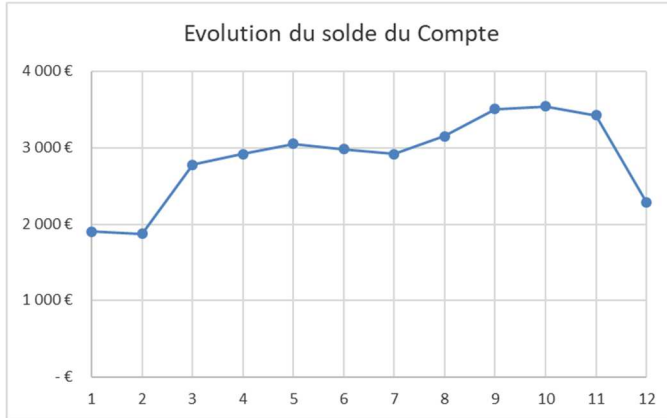
Club sportif IBM de Paris

Section Tir		31 décembre 2018			
Bilan					
Actif (Emploi)			Passif (Ressources)		
Produits à recevoir		Réserves au 31 Décembre 2017	1 577.90 €		
Immobilisations (1)		Résultat de l'exercice	162.43 €		
Stock (2)		Réserves 31 Décembre 2018		1 740.33 €	
Valeurs mob. de placement (3)					
Disponibilités (4)					
Solde de banque positif	1 740.33 €	Solde de banque négatif			- €
		Charges à payer			
		Provisions			
		Produits constatés d'avance			
Total	1 740.33 €	Total			1 740.33 €

Le Président : *Alain RICHARD* Le Trésorier : *Rene BRIMBEUF*

Représentations graphiques.

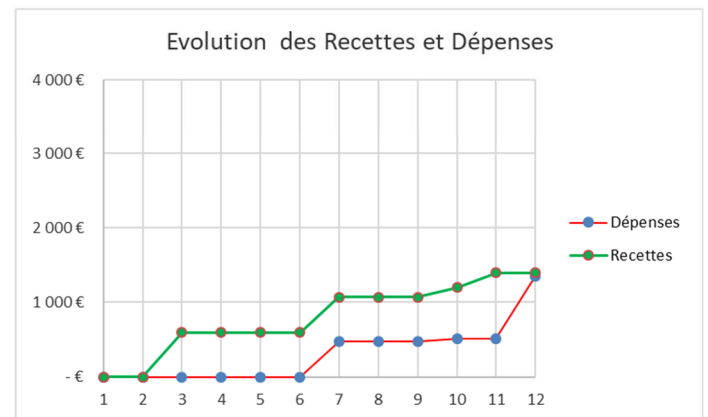
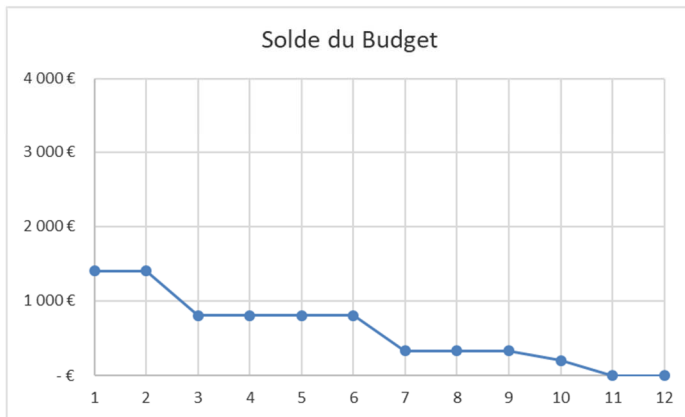
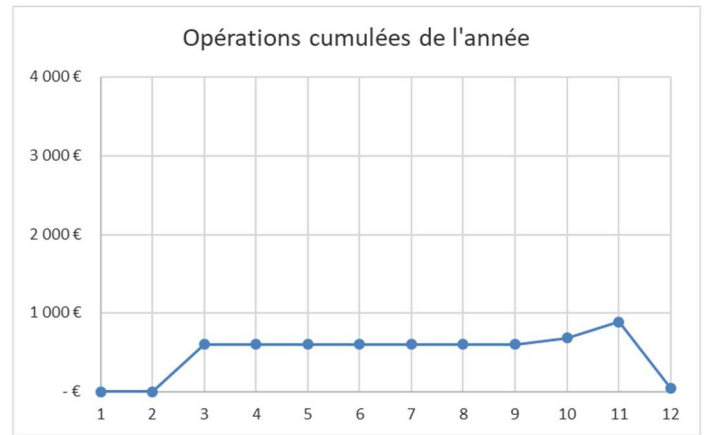
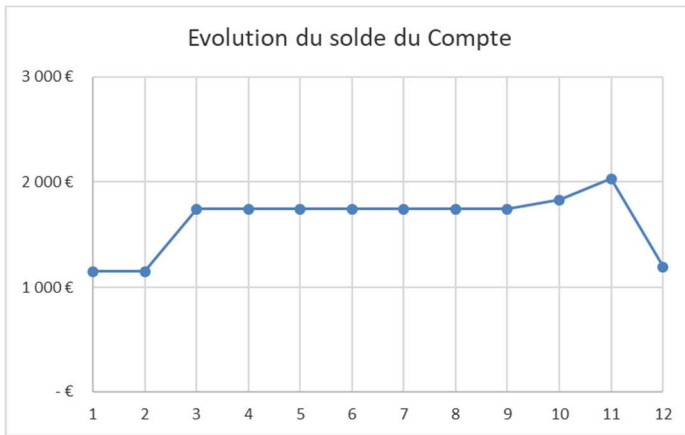
Compétition :



Commentaires/Constats :

Budget complètement consommé en octobre.
Même niveau de dépenses et recettes

Loisir :



Commentaires/Constats :

Budget complètement consommé en octobre.
Même niveau de dépenses et recettes

Budgets prévisionnels

La section Tir n'a pas complètement la main sur les budgets alloués. Il n'y a que trois variables d'ajustements possibles :

- Le nombre de compétition réalisées, (Le calcul du budget compétition en dépend).
- La part « section » de la cotisation annuelle. (Cette part étant historiquement allouée au budget compétition).
- Les remboursements de frais, (cotisation 2nd club, déplacements, ...)

Une saine gestion de nos finances consiste à :

- Disposer des fonds de roulements minimum et nécessaires à la vie de la section.
- Obtenir les budgets nécessaires au fonctionnement de la section.

En fonction du niveau des réserves financières de la section, lors des bilans, il sera évalué les potentialités de remboursements aux tireurs dans l'ordre d'importance décroissante ci-après.

- En priorité : les frais liés aux déplacements (couverts par les budgets).
- Ensuite : les frais liés aux déplacements (non couverts par les budgets, ou hors budgets)
- Enfin : les frais de cotisation (ex : Cotisation second Club, Licences)

Pour les mêmes raisons, le montant de la part section pourra être revu chaque année lors de l'Assemblée Générale

⇒ *Il est juste d'aider en priorité les tireurs qui participent à la vie de la section ainsi qu'à l'évolution de nos budgets, par leurs participations actives.*



CR ASSEMBLEE GENERALE



Compétition

DEPENSES Compétition 2018									
Cotisations Club sportif	Affiliations	Licences	Rémunérat. Professeurs	Activités	Achat d'équipement	Frais Admin.	Frais Financiers	Autres	Détail
	124.00 €								Ligue, FFT, CDTE
		750.00 €							FFT, Ligue
				1 787.57 €					Concours, Déplacements
					700.79 €				Tenues sportives (sur fonds propres)
								132.95 €	AG 2018
RECETTES Compétition 2018									
Cotisation Adhérents	Subvention Compétitions	Subvention Compétitions	Participation Equipement	Produits Financiers	Subvention Exception.	Autres produits			Détail
1 250.00 €									Ligue, FFT, CDTE, Club
	1 560.20 €								Notes de Frais
			142.30 €						Notes de Frais
					695.24 €				Championnats de France
						10.00 €			Remb CDTE
				Total Dépenses	3 495.31 €				
				Total Recettes	3 657.74 €	dont Budget :	1 702.50 €	==> Excédent de	162.43 €

Budget prévisionnel DEPENSES Compétition 2019									
Cotisations Club sportif	Affiliations	Licences	Rémunérat. Professeurs	Activités	Achat d'équipement	Frais Admin.	Frais Financiers	Autres	Détail
	124.00 €								Ligue, FFT, CDTE
		780.00 €							Ligue, FFT
				1 800.00 €					Participation similaire à 2018
					- €				Pas d'équipement prévu
								250.00 €	Participation importante à l'AG 2019
Budget prévisionnel RECETTES Compétition 2019									
Cotisation Adhérents	Subvention Compétitions	Subvention Loisirs	Participation Equipement	Produits Financiers	Subvention Exception.	Autres produits			Détail
1 280.00 €									Cotisation ré-évaluée (licence 2018+3€)
					- €				Championnats de France
						10.00 €			Remb CDTE
	1 500.00 €								Anticipation d'une baisse budgétaire de 200€
				Total Dépenses	2 954.00 €				
				Total Recettes	2 790.00 €	dont Budget :	1 500.00 €	==> Déficit de	- 164.00 €

Léger déficit prévu compte tenu de la baisse très probable des dotations, tout en restant inférieur



Loisir

DEPENSES Loisir 2018									
Cotisations Club sportif	Affiliations	Licences	Rémunérat. Professeurs	Activites	Achat d'équipement	Frais Admin.	Frais Financiers	Autres	Détail
				629.18 €					Consommables, commandes groupées et individuelles
					217.72 €				AM, ML, AR
						42.00 €			Timbres
								464.00 €	Remboursement part Second Club
RECETTES Loisir 2018									
Cotisation Adherents	Subvention Competitions	Subvention Loisirs	Participation Equipement	Produits Financiers	Subvention Exception.	Autres produits			Détail
		1 337.08 €							Notes de frais au CS
			62.92 €						Notes de frais au CS
			Total Dépenses	1 352.90 €					
			Total Recettes	1 400.00 €	dont Budget :	1 400.00 €	==> Exécédent de	47.10 €	

Budget prévisionnel DEPENSES Loisir 2019									
Cotisations Club sportif	Affiliations	Licences	Rémunérat. Professeurs	Activites	Achat d'équipement	Frais Admin.	Frais Financiers	Autres	Détail
				650.00 €					Consommables
						50.00 €			Timbres
								500.00 €	Remboursement part Second Club
Budget prévisionnel RECETTES Loisir 2019									
Cotisation Adherents	Subvention Competitions	Subvention Loisirs	Participation Equipement	Produits Financiers	Subvention Exception.	Autres produits			Détail
		1 200.00 €							Anticipation d'une baisse budgétaire de 200€
			Total Dépenses	1 200.00 €					
			Total Recettes	1 200.00 €	dont Budget :	1 200.00 €	==> Exécédent de	- €	

Budget prévisionnel à l'équilibre malgré la baisse probable des dotations.

Vote du rapport financier

Abstention : 0

Contre : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.



Evolution de la cotisation « Section »

Rappel : la cotisation globale annuelle est composée de plusieurs éléments :

- La licence FFT: montant fixée par la Ligue de Tir de L' Ile de France (75€ pour 2018/2019)
- La cotisation au « Club Sportif IBM » (42€50 pour 2019)
- La cotisation « Section » (50€ pour 2019)
- S'ajoute à cela la cotisation « Second Club » (variable selon les clubs)

La cotisation « Section » a été réévaluée l'année dernière pour faire face à la diminution de nos réserves financières héritées de 2012, date de la fermeture du site d'Essonne.

Toutefois, malgré que les budgets alloués par le Club Sportif et le CE soient toujours en constante et forte baisse ; Le remboursement de 40% de la cotisation « Second Club » a pu être effectuée cette année, (Loisir). Les fonds propres disponibles quant à eux, (Compétition), ont servis à l'achat d'une tenue sportive nous permettant enfin d'être identifiés comme il se doit lors des manifestations sportives à tous les niveaux de compétition.

En conséquence, en fonction des budgets qui seront réellement alloués par le Club Sportif et le CE, il nous faudra peut-être prévoir une augmentation de la part « Section » de la cotisation. Il est rappelé que les tarifs dont nous bénéficions sont depuis toujours très inférieurs à la moyenne de ceux des clubs aux alentours.

Le montant de l'augmentation qui sera déterminé, pour la saison à venir (2019-2020), se situera dans la fourchette de 0€ à 20€.

Ce qui au mieux laissera la cotisation « Section » au même montant que pour la saison 2018-2019 et au pire la portera à 70€.

Vote sur le montant de la cotisation « Section »

Abstention : 0

Contre : 0

L'augmentation de la cotisation « Section » est adoptée à l'unanimité des présents et représentés



Renouvellement du bureau

En préalable à l'élection du bureau, le Président a rappelé les taches réalisées par les différents membres du Club.

- Séances de Tir contrôlés
 - G. LACAN, A. RICHARD
- Organisation des compétitions
 - R. BRIMBEUF, A. RICHARD
- Communication
 - A. RICHARD
- Achats groupés de consommables
 - JJ. KAISER, A. RICHARD
- Comptabilité
 - R. BRIMBEUF, A. RICHARD
- Notes de Frais
 - CS : R. BRIMBEUF et en interne A. RICHARD
- Réunions au CS IBM Paris
 - A. RICHARD
- Relations et réunions avec les différentes instances : Préfecture, Fédération Française de Tir, Ligue de Tir l'Ile de France, Comité Départemental de Tir de l'Essonne, les Présidents de Clubs, ...
 - A. RICHARD

Aucune nouvelle candidature pour un des postes du bureau n'a été recensée.
Tous les membres en exercice ont été déclarés « sortants ».

Election du bureau

Pour notre section deux postes sont réellement requis : Président et Trésorier.
Une consultation de chaque membre présent a permis d'établir la liste des volontaires suivants :

- R. BRIMBEUF
- A. RICHARD

Un accord rapidement acquis entre les membres volontaires donne la répartition des rôles comme suit :

- | | |
|-------------|---------------|
| • Président | Alain RICHARD |
| • Trésorier | René BRIMBEUF |

Vote pour la constitution du Bureau

Abstention : 0
Contre : 0

Le bureau ainsi constitué est élu à l'unanimité des présents et représentés.



Représentation CDL

Noms des personnes se présentant au poste de suppléant au Président pour les réunions du CDL et au CDC de l'AS Club Sportif IBM Paris :

R. BRIMBEUF

Commission Sportive

La commission sportive a prouvé son efficacité et se trouve donc reconduite pour l'année à venir. Pour mémoire, les objectifs principaux de cette commission sont :

- Porter à la connaissance des tireurs les concours extérieurs, (inscription, relance, palmarès, ...)
- Transmettre au trésorier, les palmarès (factures éventuelles) des concours auxquels les tireurs de la section ont participé

Cette commission sera présidée par R. BRIMBEUF

Représentation Comité Départemental de Tir de l'Essonne

Noms des personnes se présentant au poste de suppléant au Président pour les réunions du Comité départemental de Tir de l'Essonne

- R. BRIMBEUF

Inventaire

Sans objet



Points divers – Informations - Rappels

Inscription dans un "Second Club": Ne disposant pas d'un stand 'en propre', les tireurs de la section se sont inscrits dans différents clubs de la région. La charge correspondante peut être prise en charge à hauteur de 40% sur justificatif, par le budget Loisir.

Nom	Prénom	CE	2Club
AZUARA	Germinal	IBM	Montereau
BRIMBEUF	René	IBM	SOISY
CARPENTIER	Joël	IBM	SOISY
FACOLTOSO	Francis	IBM	SOISY
GOMICHO	Alain	IBM	SOISY
KAISER	Jean-Jacques	IBM	SOISY
LACAN	Gérard	IBM	SOISY
LASNE	Maurice	IBM	SOISY
REBOIA	Américo	IBM	SOISY
RICHARD	Alain	IBM	SOISY

Frais, Achats, Licences....

Compétition :

Pour être remboursables, tous les frais éligibles doivent être justifiés par facture au nom du Club Sportif IBM Paris exclusivement, à concurrence du budget disponible.

Loisir :

Pour être remboursables, tous les frais éligibles doivent être justifiés par facture au nom du Club Sportif IBM Paris exclusivement. Ils seront remboursés à hauteur de 40% du montant dans la limite du budget disponible.

⇒ Pensez à transmettre vos justificatifs au trésorier le plus rapidement possible.

Stockage des Consommables :

Ne disposant pas de lieu de stockage, aucun consommable ne peut être stocké. Comme l'année dernière, nous avons procédé cette année à des achats ponctuels suivis de répartitions en fonction des besoins. Le Président rappelle que les besoins en consommables spécifiques, doivent être signalés par avance pour pouvoir éventuellement être pris en compte.



Comment sont calculés les budgets alloués à la section ?

Pour avoir le statut de compétiteur, il suffit de faire un concours dans l'année.

- Les compétitions réalisées par les compétiteurs adhérents actifs sont toutes comptabilisées (x1)
- Les compétitions réalisées par les compétiteurs adhérents retraités sont comptabilisées pour moitié (x0.5)
- Les compétitions réalisées par les compétiteurs adhérents extérieurs ne sont pas comptabilisées (x0)

Exception à ces règles :

- Les compétitions réalisées par les compétiteurs adhérents retraités et membres dirigeants actifs sont comptabilisées (x1)

Cotisation 2019

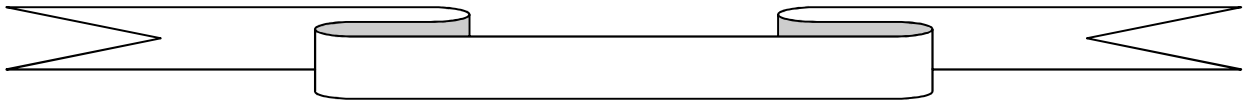
- Les dossiers de tous les membres de la section ont été remis au CDL, (fiche, chèque, licence, certificat médical).
- Le montant de la cotisation Club Sportif est restée stable par rapport à la saison passée.
- Une augmentation est probable pour la saison prochaine.

Date à retenir

- Assemblée Générale Ordinaire du CS : 21 Mai 2019

Questions diverses

Aucune question n'a été posée avant ou pendant cette AG.



L'ordre du jour étant épuisé, le Président élu a clos l'Assemblée Générale et a invité les membres présents de la section à profiter du lieu et du moment présent.





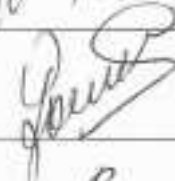




Le Président

Le Trésorier

Assemblée Générale du Club Sportif IBM Paris - Section Tir

Le 16 janvier 2019

«« Feuille de Présence »»

AZUARA G.	
BRIMBEUF R.	
CARPENTIER J.	Pouvoir à Alain RICHARD 
FACOLTOSO F.	
GOMICHOA A.	
KAISER J-J.	Pouvoir à R. BRIMBEUF 
LACAN G.	
LASNE M.	
REBOIA A.	Pouvoir à R. BRIMBEUF 
RICHARD A.	